

Synthèse¹

Vous dégager les idées et les informations essentielles que les textes contiennent, vous les regroupez et les classez en fonction du thème commun aux documents, et vous les présentez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent (de 200 à 240 mots).

- Rédigez un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, ne mettez pas deux résumés bout à bout.
- N'introduisez pas d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans les documents, et ne faites pas de commentaires personnels.
- Réutilisez les « mots-clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

DOCUMENT 1

L'accent, handicap invisible : des linguistes dénoncent la "glottophobie"²

"Il va falloir changer d'accent, essaie de faire plus Parisien". Ces propos ont été lancés par un professeur à Cédric*, étudiant toulousain. Il affirme avoir été "un peu mis à l'écart" à la faculté du Mirail, "à cause de [son] accent du sud-ouest" très prononcé. Il déplore une "attitude abjecte", le "prenait mal", mais arrive désormais à "passer outre". Le sociolinguiste Philippe Blanchet, enseignant à l'université Rennes-II, recense les refus d'embauche liés à cette discrimination. L'inventeur du concept de glottophobie ne souhaite pas surestimer ce problème, mais considère qu'il peut constituer un frein dans l'accès à certains postes, surtout ceux dans le relationnel et la communication. Alors que le Premier ministre Jean Castex, d'origine gersoise, est raillé pour sa prononciation, *La Dépêche* a interrogé des spécialistes de la question.

Les clichés sur les accents ont la vie dure, et sont inhérents à l'histoire française. "On a eu un mouvement centralisateur, avec l'unilinguisme comme base, et visant à gommer les langues et particularités régionales" affirme Maria Candea, sociolinguiste à l'université Sorbonne-Nouvelle. De cette centralisation naît une norme linguistique "imposée par Paris, le centre du pouvoir", selon Médéric Gasquet-Cyrus, linguiste et maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille.

Si on ne parle pas de façon normée, il est dès lors difficile de rentrer dans la norme établie. "Dans les métiers où la parole est importante, il y a des personnes discriminées pour leurs accents" note l'universitaire. Les linguistes, fervents défenseurs de la diversité des langues, se désolent qu'un marqueur social et identitaire puisse devenir un handicap. "J'ai de nombreux témoignages d'individus à qui on a refusé un métier de parole, avec comme motif invoqué, l'accent" confie le sociolinguiste Philippe Blanchet.

Aussi, il ajoute que "près de 20% de la population dit avoir été discriminée" pour cette raison. L'accent est vecteur de préjugés en tout genre, détaillés par Médéric Gasquet-Cyrus : "Le Ch'ti va renvoyer à une personne populaire, le Corse à la roublardise, et l'accent du sud à une personne joviale, mais dénuée de sérieux" déclare-t-il. Une fatalité qui colle à la peau des discriminés, mais qui n'est pas insurmontable.

À en croire le linguiste Médéric Gasquet-Cyrus, gommer son accent est une fausse bonne idée. "Beaucoup de gens font face à ce dilemme et prennent des positions différentes. En changeant sa manière de parler, on peut se sentir mal à l'aise, puis l'accent peut revenir de manière inopinée. Parfois, il y a un sentiment de déchirement et de trahison qui fait surface en abandonnant sa prononciation" confie-t-il. Maria Candea souhaiterait quant à elle qu'on apprenne aux individus à "jongler" entre les accents, plutôt que de les abandonner. "En fonction de mon environnement, j'ai des prononciations différentes. Je ne vais pas avoir le même accent au Stade Vélodrome que lorsque j'enseigne à l'université" acquiesce Médéric Gasquet-Cyrus.

* Le prénom a été modifié

Sacha Tisic, *La Dépêche*, 12/07/2020

DOCUMENT 2

Vous avez dit glottophobie mais avec quel accent ?²

J'ai un accent, et alors ? Le titre du livre claque comme un défi à la glottophobie. [...] Imaginons ce mot rarissime dans le vocabulaire courant surgissant dans la conversation : « glotto quoi ? phobie d'accord mais glotto ? Gloup Gloup... ! ». Le terme glottophobie est un néologisme pour discrimination linguistique, forgé par le sociolinguiste et professeur à l'université de Rennes 2, Philippe Blanchet, pour désigner les discriminations linguistiques de toutes sortes, le mépris, la haine, l'agression, le rejet, l'exclusion, la discrimination négative dont sont victimes des personnes.

Ignorée, la glottophobie peut se révéler douloureuse lorsqu'on la subit. Le premier sondage de l'Ifop consacré à ce sujet le montre clairement. La moitié des Français avoue une diction régionale « un peu », « assez » ou « très marquée ». Les ouvriers plus que les cadres : 57 % des premiers, 41 % des seconds. Les habitants du Nord-Pas-de Calais (84 %), de Midi-Pyrénées (83 %) et de Franche-Comté (78 %), bien davantage que ceux du Centre-Val de Loire (21%), des Pays de la Loire (23 %), de Poitou-Charentes (25%) et de Bretagne (31%). 84% en Provence-Alpes-Côte d'Azur ce qui est surprenant au premier abord.

« Il s'agit d'un territoire qui attire beaucoup d'«immigrés de l'intérieur» », analyse Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion de l'Ifop. Sur les 33 millions de Français ayant conservé des intonations de leur terroir, 27 % essuient des moqueries, « souvent » ou «de temps en temps », dans leur vie quotidienne. Ce pourcentage grimpe à 60 % chez les tenants des prononciations les plus typées. Dans leur environnement professionnel, ils ne sont pas toujours épargnés : 16% des sondés disent avoir été victimes de discriminations lors d'un concours, d'un examen ou d'un entretien d'embauche. La discrimination professionnelle par l'accent touche plutôt les hommes (20%), les moins de 35 ans (27%) et les cadres (36%). « A l'embauche, elle est assumée par les employeurs qui la trouvent parfaitement justifiée, comme s'il existait une bonne façon de parler le français et des mauvaises », s'insurgent les auteurs.

Des interviews réalisés pour le livre *J'ai un accent, et alors ?* confirment les résultats de l'enquête sur laquelle se sont appuyés les auteurs (les journalistes Jean-Michel Apathie et Michel Feltin-Palas), les éditions Michel Lafon et Mag'Centre. La journaliste berrichonne Patricia Darré attribue la disparition des accents régionaux à l'envahissement de celui « orthodoxe et conforme », distillé par les radios et les télévisions qui répandent dans tout le pays celui que pratiquent les sphères de pouvoir.

Certes, mais les accents qui parlent autant que les mots des langues régionales ont la vie dure et le livre en est la preuve. Leurs défenseurs sont nombreux. Le succès du musicien auteur-compositeur-interprète, Alan Stivell qui a exporté le breton jusqu'aux Etats-Unis en est la parfaite illustration. L'ancien directeur du Tour de France Jean-Marie Leblanc démontre avec passion quelle perte ce serait si on envoyait aux oubliettes ce lien si profond et instinctif par lequel on se reconnaît être entre soi. Le député (LREM) de l'Hérault Christophe Euzet, juriste mi-sétois, mi-catalan, a déposé une proposition de loi « visant à promouvoir la France des accents avec pour objectif d'inscrire ces particularismes de diction sur la liste des fondements de la discrimination, dans le Code pénal et dans celui du travail ».

Françoise Cariès, *Mag'Centre*, 10/06/2020

Étape 1 : je planifie la synthèse (de 40 à 50 minutes)

1.1. Je fais une lecture globale des documents

Il s'agit de faire une lecture globale pour identifier le problème, les sources, les circonstances de publication, les intentions, la problématique

1.2. Je relève les idées importantes

Lisez chaque paragraphe et relevez :

- l'idée essentielle du paragraphe
- la ou les idée(s) secondaire(s)

Structures de paragraphe courantes :

- La déduction logique : l'idée essentielle apparaît comme une conséquence logique de la situation
- Le développement : on commence par exprimer l'idée essentielle (IE), puis on y apporte des informations complémentaires, ou on la défend s'il s'agit d'un argument, par une ou plusieurs idées secondaires (IS). On a donc ce schéma : IE + IS + IS...
- L'encadrement : c'est une variante de la précédente. On l'utilise quand l'idée essentielle ne peut pas être exprimée tout de suite, car on a besoin d'apporter des informations pour l'introduire ou d'établir un lien avec le paragraphe précédent. On a donc une introduction, puis l'idée essentielle, enfin son développement. Le schéma est : IS+ IE + IS

Autres manières de formuler les idées importantes :

- citations
- informations chiffrées
- exemples

Complétez vos notes en relevant toutes les idées essentielles et secondaires pour les 2 documents. Adoptez une présentation des notes qui facilitera la comparaison des 2 documents à l'étape suivante.

1.3. Je compare les idées des documents

Il s'agit de faire une lecture horizontale, transversale, des informations relevées pour analyser leurs points communs et leurs différences.

A. Comparaison générale : Quel rôle joue chacun des 2 documents dans l'explication du problème ?

B. Comparer les idées essentielles.

- 1. Quelles idées essentielles se répètent dans les 2 documents ?*
- 2. Selon les idées relevées, quels grands axes allons-nous adopter pour notre futur plan ?*
- 3. Pouvons-nous confirmer la problématique posée pendant la lecture globale ?*

1.4. Je prépare un plan détaillé

Un plan détaillé comportant toutes les idées essentielles et secondaires est indispensable avant de passer à la rédaction (étape 2). Une synthèse doit obligatoirement respecter un plan :

- qui ne suit pas l'ordre des documents sources ;
- qui contient toutes les idées importantes des documents sources ;
- qui n'ajoute aucune idée personnelle ;
- qui suit un déroulement logique en vue de répondre à la problématique ;
- qui est structuré en 2 ou 3 parties de longueur à peu près équivalente.

Étape 2 : je rédige la synthèse (de 30 à 40 minutes)

La synthèse devra obligatoirement comporter : une courte introduction, un développement en 2 ou 3 parties suffisamment équilibrées, une mise en page qui marque clairement la progression du plan.

Quelles sont les règles à respecter ?

- Pour rester objectif, le texte doit être rédigé à la 3e personne et utiliser des constructions impersonnelles.
- Ne pas recopier des phrases ou des groupes de mots prélevés dans les documents sources. Seul le réemploi de mots-clés est autorisé.

2.1. Je rédige l'introduction

Pour des raisons de clarté, l'introduction devra comporter obligatoirement la présentation du thème et la problématique.

2.2. Je rédige le développement

Toujours pour des raisons de clarté, il est nécessaire de bien séparer les différentes parties. Si nécessaire, commencez une partie par une phrase de transition qui marque la progression du plan. Développez chaque idée essentielle dans un paragraphe.

Comment reformuler ?

Technique 1 : remplacer un mot par un synonyme

Technique 2 : employer un terme générique

Technique 3 : employer un mot de la même famille.

Technique 4 : simplifier une expression complexe.

Étape 3 : je révise le texte (de 5 à 10 minutes)

3.1. Je contrôle le contenu

3.2. Je vérifie le nombre de mots

3.3. Je vérifie la ponctuation, l'orthographe et la grammaire